

Notre enquête en page 5



11e JSVM – Un pacte pour la relève médicale?



50e portrait de membre

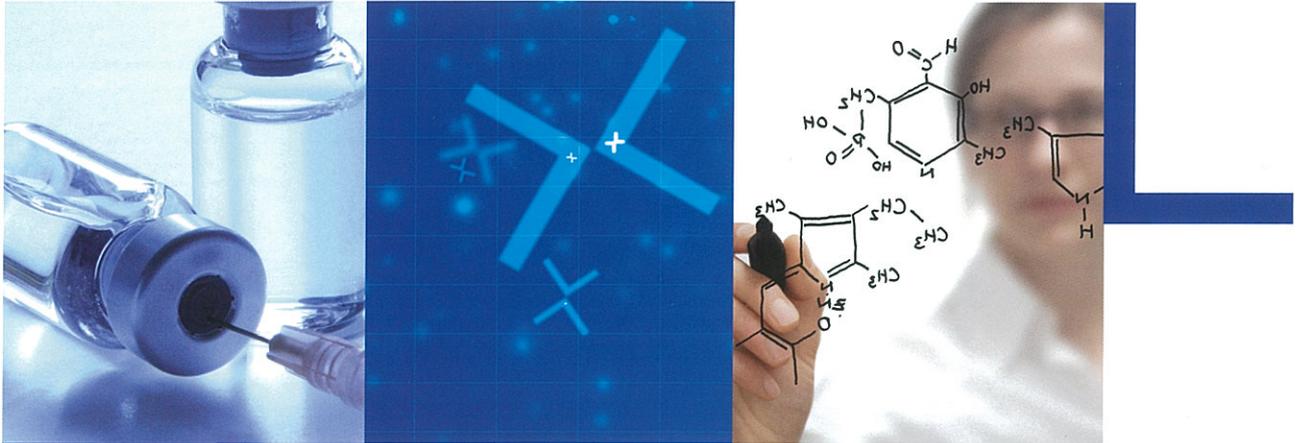
# courrier

du médecin vaudois



Rester à l'hôpital  
ou s'installer

Les raisons d'hésiter



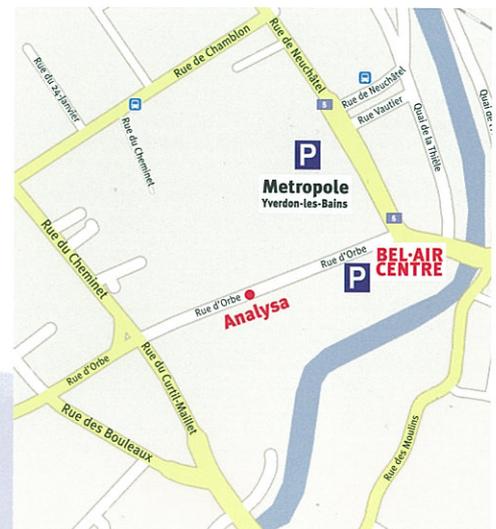
# Nous déménageons!

Le laboratoire et  
centre de prélèvements ANALYSA  
se rapproche du centre-ville  
pour mieux vous servir.

Nous nous réjouissons de vous recevoir  
dans nos nouveaux locaux depuis le 5 juillet 2010.

Rue d'Orbe 29 A  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 423 00 00  
Fax 024 423 00 01

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 13 h et 14 h à 18 heures



# éditorial



Dr Henri-Kim de Heller

**Dossier 5**

Le chemin qui mène à l'ouverture d'un cabinet est parfois difficile. Une enquête auprès des membres de l'ASMAV rend compte de cette réalité et apporte des nuances intéressantes. Et des jeunes médecins qui viennent de s'installer témoignent et racontent les solutions qu'ils ont fini par trouver.

**SVM Express 12**

Viens travailler dans la santé! Cœur ouvert à Beaulieu.

**Opinions 15**

Deux médecins s'expriment.

**Portrait de membre 16**

Voici le 50e portrait de membre de la SVM dans le *CMV*, celui du Dr Francis Thévoz, une personnalité au parcours complexe, semé d'embûches et marqué par d'heureux hasards. Rencontre avec un homme aux multiples activités dont la principale fierté reste ce qu'il a accompli en tant que chirurgien cardiaque.

**Calendrier 18**

**Qu'attendent les jeunes médecins pour sortir des hôpitaux?**

## La relève en cabinet est préoccupante

Voilà une question qui préoccupe nombre de protagonistes, respectivement de partenaires, de la santé publique: médecins installés attendant de la relève, patients en demande de médecins disponibles et Etat exigeant une planification sanitaire.

L'hypothèse émise dans ce Dossier du *Courrier du médecins vaudois (CMV)* est que l'inquiétude économique et logistique est le frein principal à l'installation seul en cabinet. Ce n'était pas le cas il y a vingt ans, comme le montrent l'enquête réalisée entre le *CMV* et l'Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique – Section Vaud (ASMAV – pages 5-6) ainsi que les propos des Drs Christian Deriaz (page 9) et Vincent Morel (page 11).

Les médecins ne sont pour la plupart pas des gestionnaires de PME. Or, la réalité économique – n'en déplaise à ceux qui refusent encore de le croire – ainsi que les besoins croissants des institutions n'encouragent pas les médecins à quitter les établissements de formation. Malgré plusieurs tentatives de l'ASMAV et des demandes aux chefs de services d'inclure des sensibilisations à la réalité économique, les médecins proches de l'installation sont confrontés à un « Nous sommes ici pour apprendre la médecine, pas pour nous initier à la gestion d'un cabinet »!

Domage, car on ne peut plus se voiler la face: soigner implique aussi administrer un cabinet qui fonctionne en interactivité et qui survit économiquement. Les offres de formation ponctuelles proposées par l'ASMAC, la SVM ou la FMH ne suffisent pas. Il faut une implémentation régulière sur le lieu de travail.

Vu le manque de capacité des institutions à répondre à ce besoin, l'assistantat en cabinet reste une solution: celle de la réalité hors de l'institution. Mais elle est contraignante pour le médecin formateur (disponibilité, critères d'accréditation, risque financier, etc.) et elle poursuit l'option, devenue difficile, du modèle de cabinet seul.

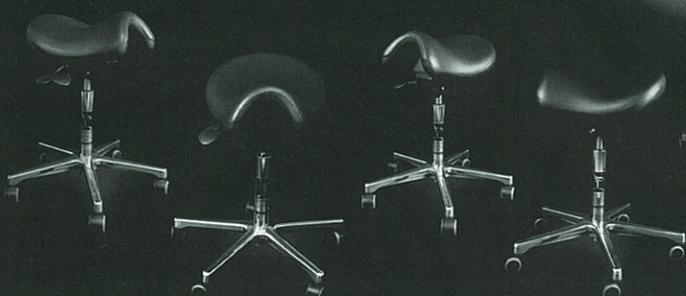
Ce mode d'installation semble donc perdre de son attrait. Pour plusieurs raisons facilement compréhensibles (économité, interactivité, complémentarité, échanges), les structures de groupe se profilent comme une alternative prometteuse. Elles se mettent d'ailleurs à proposer des places de formation (lire l'article des Drs Patrick Bovier et Thierry Horn, page 7). Alors, aussi un modèle d'avenir? Pourquoi pas!

# Mal au dos? Ne trichez pas.

En quelques années le «Bambach saddle seat» à révolutionné la façon de s'asseoir. Il est devenu le siège de référence de plus de 50'000 utilisateurs à travers le monde, professionnels et particuliers.

Testez la différence.

Conditions pour un essai sans engagement pendant 15 jours sur:  
[www.bambach.ch](http://www.bambach.ch)



Représentant Bambach officiel pour la Suisse: New Solutions Sàrl  
Chemin du Bois-Marquet 2a CH- 1234 Vessy - Genève | Fax +41 (0)22 784 30 40 | [info@bambach.ch](mailto:info@bambach.ch)



**Pour votre entreprise, un conseil financier à la carte.**

Pour en savoir plus, contactez-nous  
au 021 886 77 77 ou sur [www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch)

Mieux accompagné.  
**PostFinance**  
LA POSTE

## Jeudi de la Vaudoise Médecin de famille: au cœur des soins palliatifs

Jeudi 23 septembre 2010 CHUV, Auditoire César-Roux

**Organisateur:** Dr Claudia Mazzocato

**Modérateur:** Dr Stéphane David

8 h 30 Accueil

9 h-10 h Séance plénière  
**Vulnérabilité et dignité**  
Jacques Ricot, agrégé de philosophie,  
chargé de cours en bioéthique,  
Université de Nantes

**Demande de mort d'un patient:  
quels sont nos devoirs et nos droits?**  
Dr Claudia Mazzocato, PD, médecin-  
chefe, Service de soins palliatifs, CHUV

10h Pause

10h15-12h15 Séminaires interactifs

**Cette organisation est rendue possible  
grâce à nos partenaires**

**Sponsor principal**



## dossier

5



Dr Patrick Wilson

**Pourquoi les jeunes médecins ne veulent-ils pas (plus) exercer en cabinet?**

Résultats de l'enquête de la SVM sur [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), rubrique presse et publications.

## Préférence aux cabinets de groupe

**Par crainte d'un manque de relève, certains membres installés de la SVM se posent cette question précise que le président de l'ASMAV aborde ci-dessous.**

Expliquer un «manque de vocations à s'installer en cabinet» est une tâche difficile pour trois raisons. D'une part, il n'existe que de rares et discutables données sur le sujet. D'autre part, la question même affirme que les jeunes médecins ne veulent pas s'installer, ce qui reste à démontrer! Et enfin, la problématique touche à tant d'aspects qu'on ne saurait les énumérer dans un bref article. Je vais donc me limiter à examiner quelques a priori soutenant cette question, surtout qu'en fin de compte, je me demande si ceux qui la posent n'expriment pas simplement leur désarroi de ne pas trouver de successeur pour leur cabinet.

**Y a-t-il effectivement moins d'installations que par le passé?** Bien que les chiffres officiels soient notoirement entachés d'erreurs, selon l'OFS<sup>1</sup>, l'augmentation annuelle du nombre de médecins installés en Suisse est constante depuis 1975. L'introduction de la Clause du besoin ne se serait même pas fait sentir! Ça ne répond pas directement à la question, mais en tout cas, il semble qu'il n'y ait pas de crise de l'installation.

**Est-ce vrai que les jeunes médecins ne veulent pas s'installer?** Pour sonder les désirs des jeunes médecins, la SVM a réalisé un questionnaire que l'ASMAV a transmis à ses membres en juin 2010. Grâce à la centaine de réponses reçues (sur 1500 envois), nous avons quelques



## Vers un nouveau pacte social

Pierre-André Repond, secrétaire général



Depuis plusieurs années, la SVM s'interroge sur la relève médicale. D'abord seule, elle peut désormais partager cette préoccupation dominante avec les principaux observateurs ou acteurs du domaine.

En premier lieu, il est urgent de restaurer un nouveau pacte social entre la profession médicale en général et la société, le précédent ayant été progressivement mis à mal pour être finalement rompu à la faveur de l'instauration de la fameuse clause du besoin des cabinets médicaux.

Au-delà, il faut aussi créer les conditions nécessaires à l'installation dans un environnement plus contraignant

administrativement et surtout plus risqué. Pour cela, faire évoluer le parc des cabinets existants vers un modèle correspondant mieux aux aspirations des nouvelles générations, adapter les règles de l'assurance-maladie, réduire les contraintes administratives et les charges, soutenir activement le processus de remise-reprise de cabinets, former à cette nouvelle étape. Si plusieurs ingrédients existent déjà (plate-forme de remise de cabinet, collaboration privé-public, conférences thématiques, contrats-cadres avantageux dans le domaine de l'assurance), il reste à en faire une offre structurée et à développer des pistes pour réduire le risque de l'installation tout comme la perception de ce risque.

# dossier

➤ éléments, aussi discutables soient-ils. On voit ainsi que 75% des répondants désirent s'installer, et parmi ceux-ci, 66% le souhaitent rapidement (zéro à deux ans)!

Si le taux de participation est faible sur l'ensemble du collectif, c'est qu'en fait ce ne sont presque que des médecins en fin de formation qui y ont répondu<sup>2</sup>. Ce biais de sélection involontaire est intéressant, puisqu'il nous montre qu'au moment où ils sont «prêts», trois quarts des médecins désirent s'installer. En résumé, on semble loin de la crise de la vocation!

**Y a-t-il des raisons de croire qu'il y ait eu dernièrement un changement de fond concernant les motifs poussant à s'installer?** Je pense que non. En effet, je constate dans mon entourage que, si quelques rares personnes se sont installées «au moment prévu de longue date», la plupart ont été aidées par une pression externe. Et pour avoir fait un «micro-trottoir» auprès de collègues en fin de carrière, il semble que c'était déjà ainsi il y a trente ans, qu'il s'agisse d'éviter une perte d'emploi ou par besoin d'améliorer leur situation (autonomie, revenu, horaires,...). Ce qui a diminué par contre, c'est la pression à pousser les médecins formés hors des hôpitaux.

En effet, depuis quinze ans, la charge de travail hospitalière s'accroît énormément en Suisse. D'ailleurs l'augmentation du nombre de médecins-assistants (que certains imputent hâtivement aux cinquante heures) est de fait compensée par le nombre croissant d'hospitalisations et de consultations

ambulatoires hospitalières!<sup>3</sup> Et aujourd'hui, pour pouvoir assumer leurs tâches, les hôpitaux suisses recrutent 40% de leurs médecins-assistants à l'étranger, contre moins de 20% il y a dix ans<sup>4</sup>. Cela dit, même s'il devait y avoir un phénomène tangible de rétention hospitalière, il est probable pour plus d'une raison qu'il ne serait que transitoire.

## Pourquoi les jeunes médecins ne sont-ils pas intéressés par la reprise de nombreux anciens cabinets médicaux?

L'enquête de la SVM répond très clairement: parmi les médecins désirent s'installer, moins de 10% souhaitent le faire seuls, contre plus de 70% en groupe (15% d'indécis). Cela nous montre bien que le paradigme du médecin indépendant, voire solitaire, a changé. Il n'est donc pas étonnant de voir certains collègues en fin de carrière peiner à trouver un repreneur.

En conclusion, je dirais que malgré la multiplication des contraintes légales, financières et politiques, pour l'heure les jeunes médecins perçoivent encore l'hôpital comme une étape, et désirent (ou finissent par désirer) s'installer. Parmi les vrais changements, il faut par contre noter la volonté de travailler en cabinet de groupe, ou du moins en réseau. C'est donc une voie à exploiter, surtout dans les régions périphériques où la crainte de se retrouver isolé est d'autant plus compréhensible.

1 OFS: Office fédéral de la statistiques ([www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch))

2 91% des répondants ont effectué plus de cinq ans de formation post-grade!

3 Statistiques de l'OFS et de la FMH ([www.fmh.ch](http://www.fmh.ch))

4 Statistiques de la FMH

## Ce qu'en pense...

François Pralong, vice-doyen à la relève

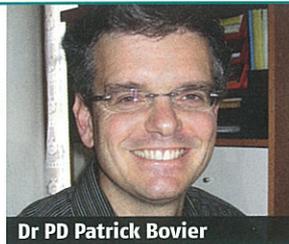
Faculté de biologie et médecine, Université de Lausanne



### Le défaut de préparation à la gestion: un frein à l'installation des médecins?

Les réalités économiques ont rattrapé depuis longtemps tous les acteurs du système de santé, n'épargnant pas les établissements de formation: l'utilisation judicieuse des moyens diagnostiques, prophylactiques et thérapeutiques en fonction de critères d'économie de la santé constitue un objectif de formation de la plupart des spécialités FMH; et les exigences de la comptabilité analytique se sont imposées au sein de nos institutions académiques.

La gestion des hôpitaux publics est assurée par une administration professionnelle collaborant essentiellement avec les chefs de service et médecins cadres, et concerne prioritairement le secteur hospitalier. Ces réalités-là peuvent expliquer la difficulté à imaginer des formations à la gestion du cabinet. Si une telle formation devait être introduite dans le futur, elle devra l'être au niveau post-gradué, en faisant appel à des personnes compétentes et – pourquoi pas – en collaboration avec des groupements médicaux ambulatoires.



Dr PD Patrick Bovier



Dr Thierry Horn

# Un centre d'urgence est un excellent lieu de formation

**L'assistantat au cabinet est un modèle de formation pour les futurs médecins généralistes dont les mérites ne sont plus à démontrer. Toutefois, l'accueil d'un assistant dans un cabinet de médecin travaillant seul peut être difficile.**

Les difficultés proviennent des changements organisationnels dans la gestion du cabinet, ainsi que du manque de place. La supervision implique également la disponibilité du médecin formateur, sans parler de la charge de travail supplémentaire liée au départ de l'assistant. Ces différents facteurs sont souvent évoqués par les confrères comme des freins pour accueillir un assistant à leur cabinet. Les centres d'urgence médico-chirurgicale sont des structures qui permettent de pallier ces différents problèmes, car la supervision et l'organisation peuvent être assurées par plusieurs médecins et la gestion du stage assumée par le personnel administratif du centre, avec si possible l'établissement de filières pour le renouvellement des postes au fil du temps.

## Un large éventail de formations

Dans de telles structures, le futur médecin généraliste peut se frotter à la médecine d'urgence ambulatoire qui diffère de la pratique hospitalière qu'il a pu rencontrer lors de sa formation. Il apprendra à évaluer rapidement le degré d'urgence, à pratiquer les gestes et les examens nécessaires à la prise de décision et à gérer plusieurs consultations de front. Il s'initiera à la gestion du temps de consultation en fonction de l'affluence et

du degré d'urgence et apprendra à utiliser le réseau de médecins spécialistes de garde dans le canton en dehors des hôpitaux publics. Tout cela nécessite toutefois une structure et un encadrement adaptés afin que les objectifs pédagogiques de formation soient atteints et que le futur médecin généraliste ne se sente pas simplement «exploité dans une permanence pour faire des gardes». A Vidy-Source, nous partageons notre temps de travail entre la consultation au cabinet et les gardes. Tous les médecins du centre d'urgence sont d'anciens cadres des policliniques médicales universitaires, qui ont gardé un vif intérêt pour la formation post-graduée. C'est dans cet esprit, et à l'exemple de centres d'urgence genevois, que nous menons la réorganisation prochaine de notre centre d'urgence qui offrira des places de formation.

Chez nos collègues genevois, ces formations durent en général six, voire douze mois. Les candidats peuvent être sélectionnés par la PMU, le service de médecine interne générale ou suite à des annonces dans les journaux professionnels. Ces stages sont reconnus pour les FMH de médecine générale et de médecine interne. Le nouveau programme de reconnaissance des lieux de formation, à paraître en janvier prochain, comprendra les centres d'urgences. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par l'ouverture du nouveau lieu de formation de l'Institut universitaire de médecine générale au Flon.

## Tout le monde y trouve son compte

Nous voyons dans cette formation plusieurs aspects dignes d'intérêt pour nos futurs confrères. Tout d'abord, l'activité dans un centre d'urgence médico-chirurgicale, a priori en ville, couvre une palette de pathologies bien plus large qu'en cabinet et permet à l'assistant de rafraîchir ses connaissances acquises dans les diverses spécialités, comme l'ORL, la dermatologie ou la traumatologie. D'autre part, l'activité d'un tel centre est propice pour mettre en pratique des connaissances éclectiques, tout en se focalisant sur la ou les priorités de l'urgence. C'est également une occasion pour découvrir et nouer des contacts avec les confrères installés, les CMS ou les centres hospitaliers.

*\* Le Dr Thierry Horn a obtenu une reconnaissance de son cabinet par la FMH comme lieu de formation.*



# salon **Babyplanet**

[www.babyplanet.ch](http://www.babyplanet.ch)

**du 8 au 10 octobre 2010**  
**Beaulieu Lausanne**

**L'événement  
incontournable  
pour les futurs  
et jeunes parents**



un événement  
**inédit**

  
**BEAULIEU LAUSANNE**  
CENTRE DE CONGRÈS & D'EXPOSITIONS

**bébéconfort** 

**PHILIPS**  
**AVENT**

**HUGGIES**

**lfm**  
LA RADIO

  
**LUTRY VOYAGES**  
ÉLUISÉ AU BOUT DE VOTRE BÈBE  
**Club Med** 

**filetti**  
sensitive

# dossier



Dr Christian Deriaz

**Témoignage d'un jeune médecin généraliste qui a trouvé le courage, l'envie et l'opportunité de s'installer suite à son assistantat dans le cabinet d'un confrère aîné à Echallens.**

## La peur de l'inconnu

«Hey, dis... c'est quand que tu t'installes?» Voilà la question qui m'a été posée à maintes reprises au cours de ma formation de médecin généraliste. Et j'ai pu constater que je n'étais pas le seul à y répondre de façon un peu évasive. Pourquoi donc? J'ai souvent entendu les affirmations suivantes: «J'aimerais encore passer par là avant de m'installer.» ou «J'aimerais travailler à 50% et cela n'est pas compatible avec une activité en cabinet.» ou encore «Je n'ai pas envie de me retrouver tout seul.»

Pour ma part et expérience faite, je pense que la seule et vraie raison est la peur de l'inconnu, la crainte de quitter un petit nid douillet qu'est le monde hospitalier, où presque tout nous est donné: infrastructure, sécurité, salaire, vacances, formation, horaires, etc.

L'assistantat au cabinet a été pour moi le vrai déclic! Fini la théorie et bienvenue sur le terrain! On y découvre un autre monde, une autre médecine, des patients non plus captifs, mais libres de choisir leur traitement... et leur médecin aussi. Avant d'être adopté, il faut bien sûr passer par une phase test, pouvant donner l'impression d'être sur un banc d'essai. Heureusement, plus ou moins rapidement, le patient nous offre un merveilleux premier cadeau, pas le moindre, celui de nous accorder sa confiance en nous choisissant comme médecin traitant.

### L'apprentissage du savoir-être

D'autre part, le fait de travailler avec un médecin généraliste aîné comme superviseur est une vraie source de connaissance, de savoir-faire et surtout... de savoir-être! Là encore, on s'aperçoit qu'il n'y a de loin pas qu'une solution à un problème; même que la dernière *guideline* de la faculté ne s'applique parfois pas comme on le voudrait, alors que les petits trucs du «vieux briscard» conviennent à merveille. Ainsi donc, on se contentera parfois d'un traitement sous-maximal au profit du maintien du lien thérapeutique, qui est essentiel en médecine générale. Quoi de plus touchant qu'un patient qui vous souffle à l'oreille le souhait de pouvoir faire un bout de route avec vous, aussi longtemps qu'avec votre prédécesseur?

### Un vrai fonctionnement en réseau

Enfin, l'assistantat au cabinet permet de démystifier la crainte de se retrouver tout seul, au milieu de nulle part, perdu «au fin fond de la campagne». Au contraire, on y découvre une manière efficace et rassurante de fonctionner en réseau. Plusieurs spécialistes ont également fait le choix de s'installer, tout en offrant d'excellentes prestations à leurs patients. Les échanges avec eux sont simples, rapides et de qualité, permettant par la même occasion de parfaire sa propre formation continue à la lecture de leur rapport de consultation.

En conclusion, je ne saurais que recommander un assistantat au cabinet à tout jeune médecin souhaitant «vaguement» s'installer: il y trouvera toutes les raisons de faire le pas, sans retenue aucune. La reprise ou l'ouverture d'un cabinet n'est certes pas de tout repos, mais ô combien gratifiante et passionnante.



Le Dr Daniel Russ remet les clés du cabinet au Dr Christian Deriaz.

 **startpeople** Médical  
Your Job Partner

| Soins à domicile | Placement fixe et temporaire | 24h/24 | 7j/7 |

numéro gratuit  
**0800 99 22 99**



**DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ  
TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE**

**021 321 82 82**

medical@startpeople.ch

www.startpeople.ch

 **startpeople** | horlogerie | office | technique | industriel | bâtiment |



**CIR**

**CENTRE D'IMAGERIE DE LA RIVIERA**

**Résonance magnétique**

**IRM assise à haut champ 1.5 Tesla**

**Scanner multibarrettes**

Coloscopie virtuelle

Dentascan

**Radiologie numérique**

**Densitométrie osseuse**

**Imagerie interventionnelle**

Traitement de la douleur

Trituration des calcifications de l'épaule

Sénologie

**Echographie avec Doppler couleur**

**Mammographie numérique avec macrobiopsie**

**Téléradiologie - téléconsulting**

**Archivage numérique**



Situé au centre-ville, à 2 minutes  
de la Place des Anciens Fossés

Grand-Rue 2  
1814 La Tour-de-Peilz

> Tél. 021 944 62 44  
> secretariat@cir-riviera.ch  
> www.cir-riviera.ch

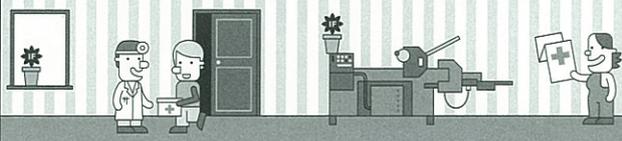
Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30

Centre agréé pour le dépistage  
du cancer du sein

membre de  
3R Réseau Radiologique Romand  
www.groupe3r.ch

**Dossiers médicaux personnalisés  
et tous vos imprimés médicaux**

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



**IMPRIMERIE  
FLEURY**

Imprimerie Fleury  
Rue des Petits-Champs 13  
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19  
F 024 425 62 12

www.imprimeriefleury.ch

# dossier



Dr Vincent Morel

11

## Indépendance, autonomie et liberté!

**Pour un jeune médecin, s'installer peut relever du parcours du combattant. Interview du Dr Vincent Morel, généraliste dans un cabinet à Yverdon-les-Bains, qui s'en est sorti après quelques déceptions...**

### Qu'est-ce qui a précédé votre installation actuelle en cabinet?

Après ma formation post-graduée, mon FMH en poche, je souhaitais m'installer. Avec un collègue de la PMU, nous avons trouvé une possibilité, dans une région attractive, non loin de mes origines et demandeuse de forces vives dans un nouveau quartier. Motivés à créer un cabinet à notre image, nous avons retroussé nos manches et entrepris les nombreuses, chronophages et coûteuses démarches administratives pour obtenir un droit de pratique.

Nous avons dessiné les plans du cabinet, nous nous sommes présentés aux généralistes du coin. Pourtant, le projet est finalement tombé à l'eau, faute d'avoir pu obtenir des conditions de bail acceptables! Mais ça ne m'a pas empêché de poursuivre mon but initial. Je savais que pour m'épanouir totalement, j'avais besoin d'indépendance, d'autonomie et de liberté. Je me suis donc rapidement remis à la recherche d'une possibilité d'installation et me suis tourné, tout naturellement, vers la solution qui m'avait été proposée avant le premier projet que je viens de décrire: m'installer avec mes maîtres de stage qui m'avaient accueilli comme assistant dans leur cabinet une année plus tôt.

Cette solution offrait de nombreux avantages: structure existante et opérationnelle que je connaissais et appréciais, des collègues agréables et enthousiastes de me voir les rejoindre, possibilité de reprendre à terme une partie de leur patientèle. Les inconvénients étaient les charges qui paraissaient élevées, le fait que le cabinet avait un certain âge, comme mes collègues du reste... La relève, après leur inéluctable départ, m'inquiétait. Pour m'aider à la réflexion, j'ai consulté une fiduciaire, une banque et en quelques semaines le projet était sous toit. Il ne restait plus qu'à régler les dernières

formalités: installer un réseau informatique, commander mes meubles, terminer les tracasseries administratives avec l'aide d'un conseiller en assurances, choisir un dossier médical informatisé, commander mes cartes de rendez-vous, faire paraître l'annonce dans le journal et c'était parti.... Et à la fin de la première journée, après avoir vu 15 patients, je savais que ce choix avait été le bon!

«J'ai consulté  
une fiduciaire, une banque  
et en quelques semaines  
le projet était sous toit.»

### Quels sont les freins à l'installation en cabinet et que pourrait-on faire pour aider les jeunes médecins?

Ils sont administratifs et financiers: beaucoup de formulaires à remplir, des délais parfois longs et surtout l'absence d'un «bureau» pour nous aider et nous aiguiller en cas de difficultés. Le prix de chaque document nécessaire à l'installation est exorbitant, emprunter quelque 200 000 francs est inquiétant, surtout quand on n'a jamais rien acheté à crédit. Je recommande la brochure de l'ASMAV à ce sujet. Préparer son installation est chronophage, je l'ai dit: il serait souhaitable de pouvoir bénéficier d'heures (payées ou non) pendant la formation post-graduée pour l'organiser.

### Beaucoup de jeunes médecins privilégient le travail en cabinet de groupe, pourquoi?

L'installation dans un cabinet de groupe me semble à l'heure actuelle nettement préférable. Pour les patients tout d'abord qui sont pris en charge rapidement pendant les absences de leur médecin traitant (plutôt que le recours aux services d'urgence). J'apprécie aussi notre étroite collaboration, la dynamique de groupe, les riches échanges de connaissances, d'expériences et... d'incertitudes!

# svm express

## Programme de la 11e Journée SVM

**Judi 23 septembre 2010**  
**au Théâtre de Beaulieu**  
**à Lausanne**

### Première partie

(réservée aux membres SVM)

**Dès 15 h 30**

Ouverture des portes

### Partie statutaire

Accueil des nouveaux membres de la SVM et hommage aux honoraires

Pause café

### Deuxième partie

(ouverte au public sur invitation)

**Vers 18 heures**

*Un pacte pour la relève médicale?*

Modérateur: M. Thierry Meyer, rédacteur en chef de *24heures*

Introduction:

Dr Jean-Pierre Pavillon, président de la SVM

Trois conférences à thème

– Dr Hélène Jaccard Ruedin, cheffe de projet, Observatoire suisse de la santé

– Pr François-Xavier Merrien, professeur de sociologie à l'UNIL  
– Mme Milly Bregnard, maire de la commune de Tramelan

Table ronde et questions du public – Débat en partenariat avec *24heures*.

Participants (sous réserve)  
– M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat Vaud

– M. Jean-François Hirsbrunner, Union des communes vaudoises, syndic de Grandcour

– M. Jacques Neiryck, Conseiller national

– Dr Jean-Pierre Pavillon, président de la SVM  
– Pr Jean-Daniel Tissot, directeur médical du CHUV et vice-doyen de la Relève et de la Formation continue  
– Un-e représentant-e de l'Association suisse des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique Vaud.

**Dès 20 heures**

Cocktail dînatoire

**Vers 22 heures**

Fin de Journée

Invitations à disposition au secrétariat.

## Viens travailler dans la santé!

**Motiver des jeunes à embrasser une carrière dans la santé: c'est le but que s'est donné le CHUV en partenariat avec toutes les écoles de formation en santé du canton.**

Faire semblant d'être devenu anesthésiste en comprenant la subtilité de la préparation d'un patient avant son entrée dans le bloc opératoire; être, pour quelques minutes, une instrumentiste qui doit trouver le bon outil à passer au chirurgien, ou s'être justement glissé dans la peau de celui qui tient le bistouri: c'est ce que pourront vivre tous les visiteurs qui se rendront à l'exposition organisée en septembre à Beaulieu. Le but? Face à la pénurie de professionnels de santé qui s'annonce, exciter la curiosité, éveiller les ambitions, faire rêver, bref, en un mot comme en mille, susciter des vocations.

L'exposition a pour décor un bloc opératoire autour duquel gravitent cinq thèmes: la chirurgie, les soins, l'anesthésie, l'instrumentation et l'imagerie. En l'espace de quelques dizaines de minutes, les visiteurs pourront pénétrer dans cet univers habituellement inaccessible et secret. Ils pourront aussi comprendre que, lorsqu'il est question de sauver des vies, chaque métier compte. Du chirurgien au diététicien, de l'anesthésiste au physio, de l'infirmière au responsable de la transfusion, chacun participe au succès de l'autre.

Au cœur de l'exposition, le bloc opératoire reconstitué servira aussi de décors de théâtre. Quatre fois par jour, il sera possible d'assister à une représentation d'une pièce, mise en scène et jouée par des professionnels. Basée sur une vraie opération qui a eu lieu au CHUV en début d'année, elle sera racontée de trois points de vue: le chirurgien, l'anesthésiste et l'instrumentiste. Les spectateurs assisteront donc en direct aux rebondissements d'une opération de haut vol: une transplantation bipulmonaire qui a permis à une jeune femme d'être sauvée.

Enfin, pour donner toute la dimension des différents métiers, des professionnels et des étudiants seront sur place prêts à répondre aux questions, qu'elles portent sur la pratique ou sur les études. Le projet a suscité l'enthousiasme de toutes les écoles de formation en santé du canton contactées: elles seront donc sur place, également prêtes à répondre à toutes les questions sur les cursus de formation.

A voir avec sa classe ([www.vienstravaillerdanslasante.ch](http://www.vienstravaillerdanslasante.ch)) ou en famille!

*Béatrice Schaad, responsable de la communication au CHUV*

**Exposition au Palais de Beaulieu du 17 au 26 septembre 2010.**



## Projet 2011 d'Action Madagascar

Née en 1986, Action Madagascar a pour but d'apporter un soutien financier et médical au centre hospitalier Saint-Damien au nord du pays en assurant son approvisionnement régulier en médicaments et matériel de laboratoire.

Chaque année, le comité de la Fondation se met également d'accord sur une liste de projets à réaliser (2008, achat d'un nouvel appareil de radiologie. 2009, étanchéité des toits, installation de panneaux solaires sur les dispensaires). Cette année, le groupe lausannois d'Action Madagascar a décidé d'apporter son aide au remplacement du véhicule indispensable pour effectuer les visites médicales en brousse. Le véhicule actuellement utilisé, avec plus de 250 000 km, tombe de plus en plus fréquemment en panne. A la demande du Dr Stefano Scaringella, chirurgien et médecin-chef de l'hôpital, nous prévoyons d'acheter localement un véhicule 4x4.

**Pour ce faire, nous organisons deux concerts de soutien, donnés par le Sinfonietta, sous la direction de M. Jean-Marc Grob, le 11 février 2011 à la salle Paderewski à Lausanne. Le deuxième concert aura lieu à l'aula du Collège du Sud à Bulle.**

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de vous apporter de plus amples informations sur le stand présentant l'action en cours qui sera organisé dans le cadre de la Journée de la SVM le 23 septembre prochain.

**Pour le comité d'Action Madagascar  
Drs E. Gollut, F. Tinguely et M. Berner**

Dossier complet à consulter sur [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)  
rubrique Presse et publications, *CMV*.

### Cicéron et Hippocrate

## Le contrat de travail écrit est à privilégier

Véronique Matthey, juriste



La conclusion d'un contrat individuel de travail n'est soumise à aucune forme particulière, sauf disposition contraire de la loi. Selon l'article 320 du Code des obligations (CO), il est même réputé conclu lorsque l'employeur accepte pour un temps donné l'exécution d'un travail, qui, d'après les circonstances, ne doit être fourni que contre un salaire. Selon les circonstances, ce principe est applicable à la collaboration d'un époux à l'activité professionnelle de son conjoint.

Lorsqu'un contrat est conclu de manière informelle, par exemple oralement ou tacitement, ce sont les règles du Code des obligations qui s'appliqueront (articles 319 à 343 CO). Il convient de relever ici que le travailleur est considéré, par la loi, comme la partie faible du contrat, d'où une protection accrue qui lui est accordée. Ainsi, certaines dispositions sont impératives et les parties ne peuvent pas s'en écarter. D'autres sont dispositives, en ce sens qu'il est possible de prévoir des dérogations. Toutefois, pour certaines de ces dérogations, la loi exige la forme écrite. C'est le cas pour s'écarter du système légal en ce qui concerne le temps d'essai, les délais de résilia-

tion après le temps d'essai, la compensation, la rétribution des heures supplémentaires ou l'instauration d'un régime de couverture d'assurance maladie collective perte de gain par l'employeur.

A noter encore que le contrat d'apprentissage, pour être valable, nécessite la forme écrite.

Quand bien même le contrat individuel de travail peut être conclu de manière informelle, par exemple sous la forme d'une simple lettre de confirmation d'engagement, il est vivement recommandé, pour des questions de preuve et de sécurité juridique, de conclure le contrat de travail sous forme écrite. Vous trouverez ainsi sur le site de la SVM ([www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), espace membres, rubrique droit) différents modèles de contrat, dont l'un pour les assistantes médicales.

Nous vous renvoyons également à la 6e conférence Duo-Théma et à la contribution de Me Rémy Wyler, *Le médecin en tant qu'employeur*. Des brochures sont disponibles, sur demande, au secrétariat de la SVM.

# Construisez votre avenir

## CB7, le nouveau logiciel de gestion qui colle à votre vision du futur



### Plus simple, plus efficace, plus rapide

CB7 s'adapte à tous les cabinets médicaux. Sa configuration de base comporte une puissante gestion des documents et tous les instruments nécessaires à l'enregistrement des prestations et à leur facturation. Grâce à la solution intégrée et gratuite « MediOnline », vous pouvez en un seul clic accéder à la situation de votre compte ainsi qu'à une multitude d'outils tels que le contrôle de solvabilité, le compendium des médicaments... CB7 est le « Cockpit » à partir duquel vous contrôlez tous les événements importants de votre pratique. Cette version de CB7 est gratuite et s'agrémente bien sûr, à un prix défiant toute concurrence, de modules supplémentaires tels qu'agenda ou encore **dossier médical informatisé**.

**N'hésitez pas, la Caisse des Médecins se rend chez vous pour vous la présenter et calculer avec vous les bénéfices que vous pourriez en tirer.**



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

#### CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie  
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex  
Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07  
[www.caisse-des-medecins.ch](http://www.caisse-des-medecins.ch)  
[romandie@caisse-des-medecins.ch](mailto:romandie@caisse-des-medecins.ch)

# opinions

## Lettre intime et ouverte au Conseiller d'Etat!

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Je suis né le 6 novembre et aurai 58 ans prochainement. Dans le cadre de mon mandat de médecine générale, j'ai exercé fidèlement la garde du district pour Morges depuis vingt-cinq ans et ai étendu mon territoire jusqu'au pied du Jura depuis le début de l'année, mon art ne connaissant pas de frontières!

Imposée par la SVM, l'extension du territoire de la garde nous conduira prochainement aux confins de la région Cossonay-La Sarraz, avec l'espoir de pouvoir couvrir, bientôt, peut-être l'Ouest lausannois dans les communes de Bussigny, Ecublens et... qui sait jusqu'à Terre-Sainte (Dieu seul le sait!).

Dans ma région, depuis ces années je me lève la nuit avec la quasi-certitude de savoir dénicher sans problème le domicile de la population souffrante, cela dans les plus brefs délais!

Mais les frontières géographiques élastiques que nous impose la SVM depuis peu m'incitent, toutefois, à commander en avance mon cadeau d'anniversaire: j'ai demandé à ma femme et mes enfants de bien vouloir m'offrir un GPS pour ce mois de novembre!

Ayant eu vent du fameux contrat de partenariat privé-public, qui suppose que chaque franc investi par le privé, le sera également par l'Etat, je vous serais reconnaissant de bien vouloir accepter le versement par moitié (soit Fr. 149.50) pour l'achat du GPS Tom Tom de Fr. 299.-, souhaité en la circonstance. (Coordonnées bancaires suivront!)

Tout en remerciant d'avance l'engagement généreux de l'Etat, je vous adresse, Monsieur le Conseiller d'Etat, mes respectueuses salutations.

**Dr Philippe Juillard**

## Questions

**Questions à la conseillère nationale Mme Thérèse Meyer-Kaelin, présidente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national.**

Chère Madame,

Nous vous remercions d'œuvrer pour une médecine de famille comme promis dans votre discours. Le scepticisme s'installe cependant; la loi fédérale sur la protection du tabagisme passif, à laquelle vous avez collaboré, entrera en vigueur prochainement. C'est une loi qui comporte trop d'exceptions; les lois de 14 cantons déjà, dont Vaud, sont plus efficaces. Elle crée la confusion: 26 lois cantonales et une loi fédérale alibi pour 7 millions d'habitants! Elle est incompatible avec la convention cadre de l'OMS, signée par la Suisse.

Cette mauvaise loi est à l'origine de l'initiative populaire de la Ligue pulmonaire, dont les 133 000 signatures ont été déposées mardi 18 mai.

D'où mes questions:

1. Vous engagerez-vous dans le Parlement pour la ratification de la convention cadre de l'OMS pour le contrôle du tabagisme?
2. Qu'allez-vous entreprendre dans le PDC pour une loi fédérale efficace du tabagisme passif? Puisque vous étiez la porte-parole du parti, le 4 octobre 2007, quand il défendit des établissements fumeurs dans le projet de loi. Et votre collègue Bruno Frick a introduit à la Chambre haute qu'un établissement peut employer des sommeliers dans un fumoir, avec leur consentement. Quelles contorsions légales pour rendre cette astuce compatible avec la loi du travail!

Les médecins de famille savent bien «que la prévention marche» (P. Couchepin), si les conditions légales y sont favorables. Aussi, je vous remercie pour tout ce que vous ferez pour la santé de la population suisse.

**Dr R. M. Kaelin, Morges**

**L'opinion exprimée dans cette rubrique n'engage que ses auteurs.**

### Prochaines parutions

numéro 06-2010 6 octobre  
délai rédactionnel 6 septembre

numéro 07-2010 17 novembre  
délai rédactionnel 18 octobre

### Prochain délai

pour les annonces SVM Express  
concernant la période  
du 11 octobre au 21 novembre

délai rédactionnel: 15 septembre

# portrait

## Dr Francis Thévoz

Plusieurs vies en une seule

Pour le 50e portrait qui paraît dans le *CMV*, nous avons rencontré une personnalité qui a joué un rôle certain au sein de la SVM mais aussi dans la vie vaudoise et lausannoise: à 74 ans, le Dr Francis Thévoz reste actif mais renonce peu à peu à certains de ses engagements, par exemple celui de membre de la rédaction du *CMV*.

En évoquant sa vie, Francis Thévoz multiplie les anecdotes et passe d'un sujet à un autre, comme pressé de ne rien oublier d'essentiel. Il faut dire que son parcours est riche, sinueux et linéaire à la fois.

Sixième enfant d'une famille paysanne broyeurde engagée dans l'Eglise libre, le petit Francis étudie au collège Pierre-Viret. Un privilège à double tranchant: si l'école lui a donné une excellente préparation intellectuelle, il y souffre du regard que les élèves «de bonne famille» posent sur lui. Il en sortira libre-penseur, rationaliste, révolté. A 18 ans, il monte à Paris, se confronte aux idées, aux penseurs et aux événements qui ont agité les années d'après-guerre. C'est l'heure de la première prise de conscience politique et de son adhésion aux combats de la gauche.

Revenu à Lausanne en 1956, il entreprend des études de médecine. Boursier, il exerce divers métiers pour entretenir la famille qu'il vient de fonder et monte sur les planches avec son ami Charles Apothéoz. Inscrit au POP, conseiller communal, il militera pour toutes les causes que la gauche soutient à cette époque. «Ici, les rouges ne deviendront pas médecins», une déclaration professorale qui alerte l'étudiant Francis Thévoz. «J'ai démissionné du Conseil communal, fini mes études la peur au ventre et je suis sorti premier de ma volée!» rappelle-t-il

**RANDIN &  
HOFFMANN**  
bandagiste / orthopédiste

Atelier orthopédique SA  
1400 Yverdon-les-Bains

15, rue du Four  
Tél. 024 425 84 46  
Fax 024 425 07 86

**Fabrication:** prothèses, orthèses, corsets orthopédiques, ceintures médicales, supports plantaires.

**Vente:** chaises roulantes, cannes anglaises, chaussures spéciales, bandages, bas varices, prothèses de sein.



Agnès Forbat

avec fierté mais sans amertume. Sur le conseil du Pr Saegesser, le jeune Dr Thévoz travaillera à Genève sous la houlette du Pr Rutishauser, pathologue, puis avec le Pr Hahn : la chirurgie cardiaque devient alors sa voie et sa passion. Pendant les années genevoises, Francis Thévoz reste politiquement engagé dans cette gauche qu'il quittera définitivement à la fin des années 60. Epoque de changements dans tous les domaines, marquée par un divorce, un remariage et le départ pour Glasgow, puis Pittsburgh, Montréal et enfin Toronto. Le Dr Thévoz parle avec un enthousiasme intact de ces années d'intense activité dans des hôpitaux à la pointe de la chirurgie cardiaque.

### Un tournant... radical!

Fin 1974, le Dr Thévoz revient à Lausanne, s'installe en privé, opère à la Clinique Cecil mais aussi à l'Hôpital d'Orbe et au Samaritain de Vevey. Devenant membre de la SVM, puis de son Comité au début des années 80, il en devient président et découvre le syndicalisme médical. Il participe activement à faire bouger le système établi, à réorganiser la SVM. Il est d'ailleurs l'un des initiateurs du CMV: «Je me suis ainsi retrouvé tout naturellement à défendre des intérêts économiques libéraux. Je n'ai rien trahi, car vingt ans s'étaient écoulés depuis mon engagement à gauche», précise-t-il.



Son adhésion au Parti radical est suivie, on ne s'en étonnera pas, d'un engagement concret dans la vie locale. Elu au Conseil communal et au Grand Conseil, Francis Thévoz est propulsé à la Municipalité de Lausanne en 1993 où il prend la tête des Finances. Ce nouveau métier arrive à point nommé dans sa vie de médecin et l'enthousiasmera pendant huit ans.

Francis Thévoz se définit comme un homme trop pressé, trop idéaliste, trop ambitieux. Malgré un parcours d'une richesse et d'une diversité rares, malgré un passé et un présent actifs et engagés, il dit aujourd'hui avoir un regret: celui de n'avoir pas pu devenir professeur de chirurgie cardiaque. Il apparaît néanmoins évident que ses talents et sa capacité à s'engager – voire à s'enflammer – pour une cause, quitte à se tromper, ont séduit. Ils lui ont en tout cas assuré une vie passionnante. Et tous ceux qui l'ont côtoyé hier, aujourd'hui et sans doute demain apprécient son franc-parler, ses visions avant tout humanistes et même ses excès qu'il sait modérer au moment où il le faut.

## GRAVOTEC

De la réalisation à la pose, un seul partenaire de qualité depuis plus de 50 ans

GRAVURE – SIGNALÉTIQUE – PUBLICITÉ – PANNEAUX – PLAQUES  
ENSEIGNES – VITRINES – AWARDS – RÉCOMPENSES  
COUPES – ÉTAINS – IMPRESSIONS TEXTILES – BÂCHES

Rue du Lac 26, 1020 Renens – 021 635 30 11 – [www.gravotec.ch](http://www.gravotec.ch)



# calendrier

## Calendrier médical du 5 septembre au 23 octobre

### MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Dysplasie fibro-musculaire: connaissances actuelles». Emmanuel Touzé, INSERM et Hôpital Saint-Anne, Paris. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch.

### SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

9h30-15h05: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien, «Quelques évidences de la psychanalyse». Dr Michel Lévy. Hôtel du Midi, Delémont. **Renseignements**, Josiane Charmillot, mobile 079 477 34 74 ou josiane.charmillot@gef.be.ch.

### MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Preclinical investigations of responses and evasive resistance to anti-angiogenic therapies». Douglas Hanahan CHUV, Lausanne. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch.

### MARDI 21 SEPTEMBRE 2010

18h30-20h30: Colloques du Nord vaudois 2010, «Les troubles de l'expérience subjective dans le spectre de la schizophrénie». Prof. Pierre Bovet. Hôpital d'Yverdon, salle de conférence, 3e étage. **Renseignements**, tél. 024 424 40 45.

19h55-22h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien, «Le masochisme: étude théorique et présentation de cas». Bernard Krauss. SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne. **Renseignements**, Josiane Charmillot, mobile 079 477 34 74 ou josiane.charmillot@gef.be.ch.

### MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Oxidative stress, neurodevelopment and psychosis: genetic susceptibility, pathophysiology and therapy». Kim Do Brain and Mind, Lausanne. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch.

### JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

15h30-22h: 11e Journée de la Société vaudoise de médecine, «Un pacte pour la relève médicale?». Dans le cadre du Comptoir Suisse au Palais de Beaulieu, Lausanne. Tous les détails de la journée sont en page 10 de ce numéro. Des invitations sont à disposition au secrétariat de la Société vaudoise de médecine ou par e-mail: info@svmed.ch

17h-18h: 2e Journée romande de réadaptation oncologique, «La réadaptation du patient cancéreux: bénéfices, défis et ressources en 2010 (qualité de vie, séquelles des traitements, sport, nutrition, psycho-oncologie, enjeux professionnels et juridiques, programmes en Suisse)». Clinique La Lignière, Gland. **Programme et inscription**, tél. 022 999 65 38 ou congres@la-ligniere.ch

### SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010

8h30-12h45: Demi-journée de formation post-graduée du Département de radiologie du CHUV, «CT et radioprotection: état de la situation». Dr Francis R. Verdun, PD, MER, Institut de radiophysique. CHUV-PMU, Auditoire César-Roux ou Jéquier-Doge, Lausanne. **Programme et inscription**, www.chuv.ch/rad

9h-16h: Atelier reconnu d'échographie de perfectionnement (pour détenteurs de certif. aptitude techn. SUM) du Groupe romand d'échographie clinique (GREC), «Atelier d'échographie abdominale et des parties molles». Hôpital de Lavaux à Cully. **Inscription**, www.sgum.ch/sektionen/regionalsektionen/grec.htm, renseignements: doc@ericbreuss.ch ou thierry.kuffer@bluewin.ch

9h30-15h05: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien, «Quelques évidences de la psychanalyse». Dr Michel Lévy. Hôtel du Midi, Delémont. **Renseignements**, Josiane Charmillot, mobile 079 477 34 74 ou josiane.charmillot@gef.be.ch

### MARDI 28 SEPTEMBRE 2010

20h15-22h15: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien, «Lecture de textes et étude de cas». Vivianne Dichy. Chez Mme Dichy, rue du Plan 25, Neuchâtel. **Renseignements**, tél. 032 725 09 76.

### MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Brain infiltration of leucocytes modulates epileptogenesis in a mouse model of temporal lobe epilepsy». Jean-Marc Fritschy, Université de Zurich. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch

### JEUDI 30 SEPTEMBRE 2010

13h30-17h30: Formation continue de la PMU et de la LVCV, «Promotion de l'activité physique au cabinet médical», Dr Raphaël Bize. UNIL, Dorigny, 1015 Lausanne. **Renseignements et inscription**, tél. 021 623 37 41, www.paprica.ch (NB: cette formation a lieu également les 28 octobre et 25 novembre 2010)

### SAMEDI 2 OCTOBRE 2010

9h-17h: Dixième colloque de la Tribune psychanalytique, «Savoir, faire». Vassili Kapsambelis, Valérie Zenatti, Sophie de Mijolla-Mellor. Université de Lausanne, Anthropole auditoire 1129. **Programme**, www.tribune.psychanalytique.net

### MARDI 5 OCTOBRE 2010

8h30 - 10h: Conférences du mardi, du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHUV - Jean-René Cardinaux, Lausanne: «Les gènes à l'épreuve de l'environnement: une approche épigénétique des maladies psychiatriques». Salle

Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23A (rez-de-chaussée), Lausanne. **Renseignements**, www.chuv.ch/psychiatrie/dpc\_supea\_conferences.htm ou supea.formation@chuv.ch

18h30-20h30: Colloques du Nord vaudois 2010, «Prophylaxie de l'endocardite: nouveautés». Prof. Philippe Moreillon, UNIL. Hôpital d'Yverdon, salle de conférence, 3e étage. **Renseignements**, tél. 024 424 40 45.

### MERCREDI 6 OCTOBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Contrôle neuroendocrinien de la reproduction: du neurone à GnRH au patient». François Pralong, CHUV Lausanne. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch

### JEUDI 7 OCTOBRE 2010

14h-16h30: Colloques d'immuno-allergologie du CHUV, formation continue IAL, «Auto-immunité et pathologies inflammatoires. Update diagnostique et thérapeutique». CHUV, Auditoire Yersin, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 07 90 ou annette.leimgruber@chuv.ch

### SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

8h30-18h: Journée de formation à la relation soignante et de sensibilisation au psychodrame-Balint, «L'implication émotionnelle du soignant». Drs Luc Steimer, généraliste à Nîmes, Rodolfo Rodriguez, psychiatre-psychanalyste à Genève, Marius Besson, interniste à Genève Sylviane Roset-Jault, généraliste-psychanalyste à Lyon, Ysé Coulondre, pédopsychiatre à Genève, Suzanne Déjoie, psychothérapeute à Montréal. Hôpital universitaire de Cery, Prilly. **Programme**, www.psychodrame-balint.com

### MERCREDI 13 OCTOBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Paleoneurologie, une vision darwinienne de la clinique des maladies neurodégénératives». Jo Ghika, Sion. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20 ou lieve.van-oooy@chuv.ch

**Société vaudoise de médecine**  
Chemin de Mornex 38  
1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 05  
Fax 021 651 05 00  
info@svmed.ch  
www.svmed.ch

**Rédacteur responsable**  
Pierre-André Repond  
Secrétaire général/PAR

**Secrétaires de rédaction**  
Catherine Borgeaud Papi/CBP  
Agnès Forbat/AF  
(Pleon C-Matrix, Lausanne)

**Comité de rédaction du CMV**  
Dr Georges Buchheim  
Dr Louis-Alphonse Crespo  
Dr Jean-Philippe Grob  
Dr Henri-Kim de Heller  
Dr Jean-Pierre Pavillon  
Dr Jean-Pierre Randin  
Dr Patrick-Olivier Rosselet  
Dr Francis Thévoz  
Véronique Matthey,  
juriste/VMA

**Régie des annonces et mise en page**  
inEDIT Publications SA  
Tél. 021 695 95 95  
www.inedit.ch

**Photographies**  
Fariba De Francesco

**Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères**

**au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.**

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

### Prochain délai

pour les annonces du calendrier du CMV 06-2010 concernant la période du 24 octobre au 4 décembre 2010

Délai rédactionnel: 15 septembre

# Atrium *Equipement médical* Informatique *Concept*

Conseils - Vente - Services - Contrôles



Disponible dès fin mars 2010

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile

**Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à**

**AC Atrium Concept SA** • chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: [sales@atriumconcept.ch](mailto:sales@atriumconcept.ch) ou [info@atriumconcept.ch](mailto:info@atriumconcept.ch) • [www.atriumconcept.ch](http://www.atriumconcept.ch) (page: nouveauté)



## Analyser c'est gérer

Découvrez les solutions Unilabs, innovantes et exclusives.

Une nouvelle façon de gérer ensemble vos analyses médicales.



**Unilabs**

Analyses médicales

UNILABS EN SUISSE, C'EST 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES  
ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ [www.unilabs.ch](http://www.unilabs.ch)

Notre présent

Votre futur

Résultats urgents et  
pathologiques quelques  
soient l'heure et le lieu



## LE RÉSEAU SUISSE DE LABORATOIRES RÉGIONAUX



**aurigen**

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10  
• www.aurigen.ch • info@aurigen.ch

*Offrir un diagnostic  
médical de qualité*



**axeslab**

Simplon 162 • CP 61 • 1920 Martigny  
tél. +41 27 720 50 50 • fax +41 27 720 50 59  
• www.axeslab.ch • info@axeslab.ch

*Garantir le meilleur  
suivi biologique*



**polyanalytic**

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60  
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON  
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse  
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique